

# CARNAVAL



Préparez vos loups, Pierrots et Arlequins et venez défiler pour le carnaval des écoles organisé par l'Association des Parents d'Elèves, le 15 février prochain.

Rendez-vous devant les écoles primaire et maternelle de Meyssac.

# JMF

**JM** FRANCE  
International

« La musique est une cause fondamentale, vecteur de plaisir partagé, d'épanouissement et de citoyenneté »



Le 13 mars 2015, la délégation des Jeunesses Musicales de France de Meyssac propose un spectacle tout public intitulé **intui'sons**.

Pour une participation modique, venez assister à un concert à mi-chemin entre Orient et Occident...

Article en page 5

## INAUGURATION DE LA SALLE MULTIACTIVITÉS

Attendue depuis de nombreuses années, la **salle de Versailles**, nommée ainsi grâce au lieu-dit qui l'abrite, sera inaugurée le **samedi 21 mars...**

Article en page 3



# MEYSSAC

## infos

## Journal municipal d'information

n°9 - Janvier 2015

### DOSSIER La réforme du temps scolaire

Depuis la rentrée 2014, tous les élèves sur le territoire national bénéficient des nouveaux horaires à l'école. Appliquée à Meyssac depuis 2013, cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers; pratiquer et découvrir des activités variées après la classe.

Article pages 8 et 9



### Le marché de Noël a 20 ans

Meyssac, un village plein de charme, a été transformé le temps du 2ème week-end de l'Avent, en un lieu plein de chaleur et de magie...

Nombreux et infatigables sont les bénévoles qui participent à la préparation, au montage et démontage de ce marché, bref, à sa réussite. Un bel exemple d'implication à la vie et à l'animation de Meyssac !

Article page 10

### Commémoration 1914 - 1918

Meyssac célèbre le centenaire de la Grande Guerre...

Exposition, théâtre, cérémonie : diverses façons de rendre hommage aux poilus pour que le souvenir, entretenu, nous rappelle que cent ans ce n'est pas vieux et qu'il appartient à chacun de nous d'être le garant de la paix pour laquelle ils se sont battus.

Article page 12



**Boulangerie-pâtisserie  
ISABELLE ET LAURENT BORIE**

Installé depuis cet été à Meyssac, ce couple, originaire de Dordogne, succède à M. Et Mme Fonteneau. Ils proposent des pâtisseries maison et traditionnelles ainsi que de la restauration rapide et un coin salon de thé... Ouvert du mardi au dimanche de 6h à 13h et de 15h à 19h30. Fermé le lundi

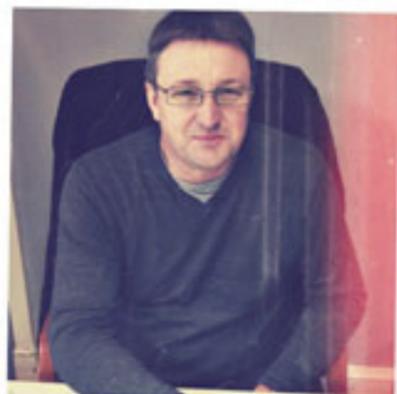
**Tél : 05 55 25 40 78**  
Place du jet d'eau

Florence Lefevre succède à Sébastien Bonneau à la direction de l'agence de la Banque Populaire de Meyssac. Elle travaille dans l'établissement depuis 17 ans et exerçait auparavant ses fonctions à l'agence de Brive-Ouest. Elle reçoit sur rendez-vous aux horaires suivants : du mardi au vendredi 8h30-12h15/13h30-17h30

**Tél : 05 55 18 22 40**  
Place de la Poste



**Banque Populaire  
FLORENCE LEFEVRE**



**Immobilier du Sud-Ouest  
FRÉDÉRIC GIRODOLLE**

Installé depuis plusieurs mois à Meyssac, Frédéric Girodolle est gérant de l'agence de l'immobilier du Sud-Ouest. Il vous propose ses savoirs et savoir-faire en terme d'achat, vente et location. Horaires de l'agence : du mardi au vendredi 9h30/19h - Samedi matin 9h30/13h - Samedi après-midi/dimanche et lundi sur rendez-vous.

**Tél : 09 81 82 71 96**  
**06 65 62 08 95**  
Le Bourg

Installée depuis 3 mois, place du vieux marché, Joëlle Queyroi, alias la fée cousette, propose de la retouche couture, une passion qui l'anime depuis l'âge de 5 ans... Confection, transformation, réparation pour homme, femme, enfant, ameublement. Horaires atelier : mardi/mercredi/vendredi : 9h 12 - 15h 19h. Samedi : 9h 12h

**Tél : 06 58 65 83 69**  
Place du vieux marché



**Fée Cousette  
JOËLLE QUEYROI**



**Bourse de l'Immobilier  
MATHIEU LEMAIRE  
JEAN PHILIPPE THILLE  
NADINE LAVAUD**

Nadine Lavaud est la nouvelle gérante de la Bourse de l'Immobilier. Elle exerçait auparavant dans la région de Brive et est ravie de s'installer à Meyssac. Entourée de son équipe, elle vous propose ses connaissances en vente, achat, location pour des maisons, appartements, terrains, locaux commerciaux. Horaires : du lundi au samedi de 9h à 19h.

**Tél : 05 55 84 05 25**  
Le Bourg

# AGENDA

## Marchés

Mardi/Vendredi

(Dimanche matin en juillet et août)

## Foires

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

## Carnaval des écoles

15 février

## Concert UDSM 19/Etincelle Branceillaise

6 mars

## Concert JMF à Marcillac-la-Croze

13 mars

## Commémoration FNACA

19 mars

## Inauguration de la salle de Versailles

21 mars

## Elections départementales

22 et 29 mars

## Vide-greniers des écoles

5 avril

## Repas des aînés

11 avril

## Fête des enfants

3 mai

## Commémoration de l'armistice 1945

8 mai

## Foire primée aux veaux de lait

22 mai

## Coquelicontes

fin mai

## Foire aux bovins gras

4 juin

## Kermesse des écoles

28 juin

## Plus d'infos sur

[www.meyssac.fr](http://www.meyssac.fr)

## édito

La commission Communication a pour volonté de publier deux Meyssac Infos par an... et parvient pour l'instant à respecter ce rythme ambitieux. Bravo aux élus qui la composent !

Meyssac Infos présente dans chacun de ses numéros les nouveaux artisans, commerçants et membres des professions libérales qui s'installent dans notre commune. Toutes enseignes confondues, ce sont plus de 80 professionnels qui vous apportent au quotidien les commerces et services de proximité indispensables au dynamisme et à la qualité de vie meyssacoise.

Ce numéro fait également la part belle à l'actualité associative : Meyssac compte une trentaine d'associations actives, qui proposent aux habitants de nos villages du Midi Corrèzien une belle palette d'activités et de projets dans les domaines du sport et des loisirs. Elles organisent également des manifestations de caractère, qui accueillent à Meyssac un public de plus en plus nombreux.

Ces professionnels et ces bénévoles vous apportent au quotidien un nombre de services et d'activités bien supérieurs à ce qui existe dans nombre de villes de la taille de Meyssac. Nous apprécions tous cette qualité de vie, qui est cependant fragile. Elle dépend largement de la volonté de chacun d'entre nous d'être client, partenaire ou adhérent des entreprises et associations meyssacoises.

Enfin, les travaux de la salle multiactivités de Versailles sont terminés, hormis les abords et espaces verts qui seront achevés au printemps. Cet équipement, attendu depuis longtemps par les Meyssacois, permettra aux associations, aux particuliers et à la mairie d'organiser des événements qui grandiront encore l'attractivité de notre petite cité. En attendant de vous retrouver le 21 mars prochain lors de l'inauguration de cette salle, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2015.

*Christophe Caron, maire de Meyssac*

## AMÉNAGEMENTS

## Salle de Versailles : bientôt prête !

Si vous avez l'occasion d'emprunter la départementale D14 en direction de Chauffour-sur-Vell, vous avez pu constater que la construction de la salle multiactivité avance à grands pas ! Le gros œuvre est maintenant terminé : murs, toitures, bardage et sols sont terminés. Restent à présent les cloisons, équipements, agencements et finitions en tous genres à finaliser ainsi que la plantation d'arbres et arbustes qui contribueront à l'embellissement du site. La salle, attendue depuis de nombreuses années, est enfin presque prête. L'inauguration de la salle de Versailles, nommée ainsi grâce au lieu-dit qui l'abrite, aura lieu le samedi 21 mars 2015 et laissera la place aux divers spectacles, concerts, mariages et autres réjouissances...

## Conditions de location de la salle

La salle, qui accueillera 210 places à table, 240 places assises pour les spectacles ou 400 spectateurs debout est louée selon les tarifs suivants :

**Tarif particuliers pour le week-end :**  
 location aux particuliers Meyssacois : 300€  
 location aux particuliers non Meyssacois : 450€  
 la salle est mise à disposition du vendredi 11h au lundi matin

**Tarif particuliers de location à la journée :**  
 location aux particuliers Meyssacois : 100€  
 location aux particuliers non Meyssacois : 180€

**Tarif aux associations :**  
 80€ par jour de location  
 Caution de location : 800€  
 Caution ménage : 150€



## Second hiver pour la chaufferie bois

La chaudière qui chauffait les bâtiments du groupe scolaire consommait plus de 20 000 litres de fioul par an. Elle était en fin de vie et a été remplacée l'an dernier par une chaudière bois, abritée par un bâtiment neuf construit derrière le stade de foot.

L'équipement comprend un silo enterré pouvant contenir 48 m<sup>3</sup> de combustible, une chaudière bois d'une puissance de 150Kw alimentée automatiquement par une vis sans fin, ainsi qu'une petite chaudière fioul, utilisée en cas de maintenance ou de panne. L'ensemble est relié directement au circuit de chauffage des écoles existant. Par la suite le dojo et la cantine scolaire, actuellement chauffés au gaz, pourraient être reliés à cette chaufferie.

Le combustible utilisé, à savoir 80t de plaquette forestière par an (à ne pas confondre avec le granulé), ne viendra plus des pays du Golfe : composé de bois de qualité médiocre décheté et séché, il est fourni par un agriculteur corrézien. Les travaux étaient dirigés par le maître d'œuvre S. Gérald, basé en Haute Vienne. Cet investissement a coûté 200 000 €. Il est subventionné à environ 50% par l'ADEME, la région Limousin, l'Europe et le Conseil Général de La Corrèze. La chaufferie bois permet une économie annuelle de combustible de plus de 10 000 €. Côté environnement, elle réduit de près de 71,8 tonnes par an les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au fioul.

Les agents communaux en assurent l'entretien courant.



## Attention à la vitesse !

Depuis le mois de septembre, la zone comprise entre la foucherie et les abords du rond point de la gendarmerie, est limitée à 30km/h.

Cet aménagement de la voirie, qui oblige les véhicules à circuler à vitesse très modérée, est destiné à rendre plus sûrs les déplacements des piétons et des écoliers. Cette limitation a été préconisée par le Conseil Général suite aux études de prévention mises en place sur tout le département.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation spécifique (panneaux zone 30).



## Rénovation de voiries



A Cheyssiol



Chemin de la Coste

## De nouveaux locaux pour Mey-Soins

Le service de soins infirmiers à domicile Mey-Soins occupait le premier étage du bâtiment de l'ancien centre de secours depuis 1993. Aujourd'hui, fort de 3 administratifs et 14 soignant(e)s, Mey-Soins apporte quotidiennement les soins nécessaires à la santé et au maintien à domicile dans de bonnes conditions, d'une cinquantaine de personnes âgées ou handicapées. Ces patients sont répartis dans les villages du Midi Corrèzien et le canton de Beynat.

Les locaux de ce service, devenus trop exigus et inadaptés, n'étaient accessibles que par un escalier extérieur. Pour accueillir les salariés et les usagers de Mey-Soins dans de meilleures conditions, la communauté de communes (propriétaire du bâtiment) a programmé la destruction de l'ancien local de la DDE et la rénovation du rez-de-chaussée de l'ancien centre de secours. La surface des bureaux, vestiaire et salle de réunion dessinés par l'architecte Patrick Froidefond sera presque doublée (150 m<sup>2</sup>); un abri protégera les véhicules. Les travaux, réalisés par douze entreprises locales et du bassin de Brive, devraient durer 8 mois. Cette opération coûte 207 000€ HT. Elle est financée à 80 % par l'Etat et le conseil général.

Durant les travaux, l'équipe de Mey-Soins est installée dans les locaux de la Maison du Département, route de Pierretailade. Tél inchangé : 05 55 84 07 56.



## Nouvelles nominations

Originaire de Brive où elle a parcouru sa scolarité jusqu'au bac, Amélie Pieres, nouvelle directrice de l'école primaire, a poursuivi ses études à Toulouse et Limoges et suivi sa formation de Professeur des Ecoles à l'IUFM de Saint-Brieuc (Université de Bretagne) où elle a également passé son Master 2 MEF (Métiers de l'Enseignement et de la Formation). Elle entame cette année sa 4ème année d'enseignement et a travaillé auparavant en maternelle, en cycle 3 et en enseignement spécialisé (IME).



Mme Placido est arrivée en septembre 2014, avec l'envie de faire participer les enseignants à tous les aspects de la vie du collège. Enseignante de Français et d'histoire Géo, elle a parcouru la France, comme beaucoup d'enseignants, avant de choisir d'être d'abord proviseur au Lycée Cabanis (en 2009) et aujourd'hui au Collège Léon Dautremont à Meyssac.

Forte de ses diverses expériences (Ariège, région parisienne, Lot-et-Garonne) elle a souhaité retrouver un établissement "à échelle humaine", où la bonne connaissance des élèves, par la proximité avec eux, permet aux professeurs d'effectuer un travail de qualité (de 22 à 27 élèves par classe à Meyssac contre 35 en moyenne en ville).



Professeur des écoles depuis 1993, Sabine Verdier a d'abord enseigné l'anglais au CM2 dans les écoles de Brive pendant cinq ans, elle a ensuite travaillé à Meyssac et à Beaulieu auprès des moyennes sections pendant dix ans puis elle a passé cinq années à l'école de Nonards avec une classe de CM1/CM2. C'est avec plaisir qu'elle revient à Meyssac auprès de la toute petite et petite section de maternelle.



## CULTURE

## Spectacle JMF



entre les élèves et les artistes a permis de découvrir et d'apprécier le travail des musiciens. Les enfants sont ensuite retournés en classe en fredonnant le classique "promenons nous dans les bois".

A noter sur vos tablettes, la délégation JMFrance de Meyssac organise aussi un concert tout public, le concert "Intui'sons" le 13 mars 2015 à Marcillac la Croze, à 20h30, vous serez les bienvenus. Renseignements 05 55 84 00 96.

*Karine Roy déléguée JMF*

## Chantons !

La chorale de Meyssac, née en 1992, a pris le nom de Choeur des Grès Rouges en 2000, en hommage à notre village. Fort de 43 choristes venant parfois de loin, il s'est enrichi au fil des ans de 9 chanteurs anglophones, ce qui lui permet d'avoir un répertoire varié.

Souhaitant fêter l'Europe de la diversité, le choeur a appris à chanter en plusieurs langues et ainsi découvert de nouvelles histoires et sonorités.

Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour venir les rejoindre le mardi à 18h, au foyer culturel ; l'adhésion à cette association est la seule exigence. Si vous souhaitez travailler la mémoire, vous retrouver autour de la musique pour papoter, célébrer des événements familiaux et des mariages, réaliser des concerts caritatifs, offrir un concert à Meyssac en accueillant une chorale de passage ou encore chanter Noël à Saillac, n'hésitez plus !

Inutile de rappeler les bienfaits du chant, recommandé par les médecins à leurs patients!

A noter que Céline relance la chorale pour enfants le mercredi à 17h, salle de musique; elle vous y attend avec joie.

Pour tout renseignement, Hélène au 05 55 17 20 81

*Nancy Thébault*

## Bon anniversaire Radio Vicomté a 30 ans !



La radio associative de Meyssac souffle ses 30 bougies cette année puisque c'est en 1984 que naît radio Vicomté.

Une équipe de passionnés qui accueille les intervenants et les bénévoles, à l'affût d'un partage de l'information LOCALE.

Mais qui donc fait partie de la radio ?

Les salariés : ciment de la structure, ils assistent les bénévoles dans ou pour leurs émissions. Dominique Fargeas s'occupe du montage sonore, de la programmation des émissions et de la mise en onde. Ghislaine Maury nous donne les infos locales, anime la matinale en solo ou en duo avec les bénévoles.

Comment participer ?

A l'instar de Daniel Fender (histoire, musique classique), André Alary (culture occitane), Claude Soulier (technique) ou Renée Salvant (cuisine) vous pouvez venir rencontrer la radio sur place, et après plusieurs interventions fructueuses et à condition que le thème ne soit pas déjà existant, vous pourriez avoir votre propre

émission. Celles ci sont généralement enregistrées au préalable, mais le direct peut être possible (notamment sur les matinales). Pour terminer cette présentation, Daniel Fender précise : "Au-delà du lien social de proximité, les animateurs de Radio (Vicomté) s'efforcent de donner la priorité aux informations locales, associatives, économiques et touristiques dans sa zone de diffusion. Priorité est donnée à la parole des auditeurs riches de témoignages et de projets et aux nombreux responsables d'associations qui donnent une âme à une belle région à la fois rurale et touristique de l'ancienne «Vicomté de Turenne ».

Alors n'hésitez plus à passer la porte de la radio, ouverte du lundi au vendredi entre 8h et 13h. Téléphone : 05 55 25 49 99 et bien sûr la fréquence : 103.9 Mhz (bande FM)

Un essai pour s'initier ? L'animateur du Point Public Multimédia, Jérôme, propose sur demande et selon sa disponibilité, de vous enregistrer au Point Public, afin de passer votre message sur une manifestation. Le message est ensuite monté par ses soins et envoyé à la radio, qui le valide avant de le diffuser. Une bonne manière de mettre le pied à l'étrier.

Photo : la visite du CSA au studio de Radio Vicomté fin septembre 2013.

## Rencontre d'auteur

C'est une rentrée littéraire un peu spéciale qui s'est déroulée en septembre dernier à la bibliothèque de Meyssac autour d'Anne-Marie Prévot : Ariane Shréder, lauréate du prix des lecteurs corréziens, venait présenter son premier roman, *La silencieuse*. La vingtaine de lecteurs présents ont pu échanger avec l'auteur, dans le partage du goût de l'art et des mots pesés. Ariane a lu quelques pages de son ouvrage dont voici un extrait : « *Je n'ai jamais été très douée avec les mots. Ceux qu'il faut prononcer, échanger. Les miens restent bloqués à l'intérieur, encombrés au moment de sortir, disparus. Ils me reviennent quand il n'y a plus personne pour les recevoir.* »

Une belle rencontre, riche et émouvante.



### Prix des lecteurs corréziens 2014-2015

La bibliothèque départementale de prêt de la Corrèze, les bibliothèques corréziennes et les librairies partenaires organisent le Prix des lecteurs corréziens 2014-2015.

Pour sa seconde édition, ce prix départemental s'adresse aux lecteurs de plus de quinze ans et récompense un ouvrage d'un auteur d'expression française, publié entre septembre 2013 et août 2014.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Centre Régional du Livre en Limousin [www.crl-limousin.org](http://www.crl-limousin.org) ou auprès de la bibliothèque de Meyssac.

## Obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation

Qu'il semble loin le temps où nos grands-parents pouvaient garder toute leur vie la même machine à laver ou le même réfrigérateur. Aujourd'hui, dix ans semble relever de l'exploit...

L'obsolescence programmée (parfois aussi appelée «désuétude planifiée») est le nom donné par abus de langage à l'ensemble des techniques visant à réduire la durée de vie ou d'utilisation d'un produit afin d'en augmenter le taux de remplacement (cf Wikipédia).

Malgré le progrès technique, nombre de machines et matériels ont une durée de vie limitée. Cette obsolescence programmée par les industriels se retrouve dans bien des domaines et pose la question cruciale de la gestion des déchets. C'est pour débattre autour de ce sujet que la cinéaste Diane Baratier et l'association Va de l'avant, ont organisé une soirée ciné-débat, le 22 novembre dernier, animée par François Mary-Vallée, journaliste de radio Décibel. Le film *L'avenir de la mémoire, de l'argentique au numérique* illustre ce thème dans le domaine du cinéma : le très rapide changement de technique de production et de diffusion des films a envoyé à la casse nombre de caméras, de salles de montage, de projecteurs... et de métiers.

Agriculteur, quincailler, informaticien et délégué du SIRTOM ont échangé avec la soixantaine de personnes présentes, partageant ainsi leurs expériences. Il en ressort que la prise de conscience des citoyens et leurs choix de consommation sont de toute évidence l'une des clés pour un retour au bon sens... à noter que dans le projet de loi sur la transition énergétique, les députés écologistes ont déposé un amendement pour sanctionner l'obsolescence programmée de deux ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amende.



## Tai chi et chi gong : la méditation en mouvement

Il existe un petit groupe de valeureux pratiquants de chi gong et de tai chi chuan dans notre village ! Qu'en est-il exactement : des gestes lents, des coordinations assez originales imitant les animaux, une «douceur contenue», une dynamique corporelle codifiée par des règles millénaires... Le tai chi est un chemin paisible qui oblige à revoir notre rapport au corps, notre réalité du «souffle», notre position verticale garante de l'équilibre profond de tout être à la surface de cette planète.

Bref, le tai chi propose l'inverse de notre perception «gymnique» occidentale du corps, violente en diable.

Peut-on ranger ces choses au rayon danse ? Eh bien non. Bon alors, c'est un art martial ? Pas seulement ! C'est du chinois cette histoire... Réellement, oui : la convergence et la synthèse de nombreuses influences durant plusieurs centaines d'années finirent par donner naissance au chi gong.

Cette activité ouverte à tous a lieu chaque mercredi de 20h à 22h (tai chi) et chaque jeudi de 11h à 12h (chi gong) dans la sympathique chapelle du foyer culturel. Mais rassurez-vous, il ne s'agit pas d'une secte ! Notre style se nomme YANG; c'est celui qui est le plus pratiqué à travers le monde (quelques millions seulement !).

Qu'attendre d'une telle pratique ? Harmoniser deux aspects complémentaires que l'on nomme yin et yang, pour le plus grand bienfait de notre santé !

Daniel, tai-chi explorateur

# La réforme du temps scolaire

Depuis la rentrée 2014, tous les élèves sur le territoire national bénéficient des nouveaux horaires à l'école. Appliquée à Meyssac depuis pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves réguliers (cf site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)), pratiquer et découvrir des activités variées après la classe.



Le jour de la rentrée, les enseignantes ont accueilli 150 enfants à l'école de Meyssac. Les élèves de maternelles sont répartis entre Sabine Verdier (26 élèves toute petite et petite section), Fabiola Urban (26 élèves petite et moyenne section) et Murielle Gente, directrice (27 élèves moyenne et grande section). Les élémentaires sont entrés dans les salles de classe de Myriam Dumoulin (20 CP), Christelle Domingo (15 CE1-13 CE2) et Amélie Pieres, directrice (12 CM1- 11 CM2). Par ailleurs deux enseignants remplaçants sont rattachés à l'école de Meyssac : Mme Coulié et Pierre-Jean Vérité.

## Des activités après la classe

Après la classe, la commune prend les enfants en charge jusqu'à 16h30 dans le cadre d'activités périscolaires.

Différentes activités sont proposées aux enfants de l'école primaire pendant l'année scolaire, deux jours par semaine pendant 1h15 (activités physiques, thématiques, culturelles et artistiques). Les ateliers fonctionnent sur 5 périodes d'environ 7 séances et sont ouverts aux enfants de la petite section de maternelle au CM2. Les activités sont facultatives.

## Les intervenants

Ces activités sont menées par des intervenants professionnels et le personnel communal composé d'Isabelle Terrieux, Aurélie Boil, Muriel Caudet et Jérôme Ruiz.

## En élémentaire

Les activités ont lieu le lundi et le jeudi de 15h15 à 16h30. Il y a trois groupes constitués d'âges mélangés. Chaque enfant suit la même activité sur une période de 7 semaines. Pour des questions d'organisation et de gestion des groupes, et contrairement à 2013, les enfants ne peuvent plus choisir. Ils sont répartis dans des groupes constitués d'office.

## Ateliers culture-découverte :

Terre, dessin, chanson, sciences, vidéo, bricolage... Ces ateliers ont lieu dans une salle de classe libre ou dans les locaux de la garderie.

## Activités sportives Basket, gym, volley, badminton...

Ont lieu au dojo ou en extérieur.

## Activités à thème

Cuisine, le bois dans tous ses états, les 5 sens, découverte nature, parcours santé (premiers secours...), jeux, sciences,...

Dans les locaux du CLSH (centre de loisirs).



2013, cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus



#### En maternelle

Les activités ont lieu le mardi et le vendredi de 15h15 à 16h30.

Trois groupes sont constitués, identiques aux groupes classes.

Le mardi les activités sont réalisées avec 1 animateur et l'ATSEM de la classe.

Le vendredi un intervenant extérieur travaille alternativement avec de petits groupes (10-12 enfants), pendant que les autres sont avec l'ATSEM. Les activités ont lieu en salle de classe libre ou à la garderie.

#### Combien ça coûte ?

##### A la collectivité

En tout, la commune prend les enfants en charge trois heures par semaine, ce qui représente à Meyssac un coût de personnel supplémentaire de 20 000 € annuels, diminués d'un fonds d'amorçage de l'Etat arrêté pour l'instant à 50 € par an par élève. La Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze participe également au financement des activités.

#### Aux familles

Les activités sont gratuites, hormis des frais d'inscription de 15€ par an et par famille. Cette inscription donne également accès à l'emprunt de livres, CD et DVD à la médiathèque de Meyssac.

#### Le Bilan

Le bilan du dernier conseil des écoles est positif.

Les nouveaux horaires sont plus adaptés aux rythmes des enfants.

Les activités se font avec moins de précipitation.

En maternelle, contrairement à l'année passée, les enfants ne sont plus réveillés pour pratiquer l'activité, chacun rejoint le groupe à son rythme. Les enseignants les trouvent donc moins fatigués.

A l'école élémentaire les activités ont beaucoup de succès et le mélange des âges semblent convenir à tous.



## Happy 20 au Marché de Noël de Meyssac *(ou le transfert réussi d'une tradition allemande en Corrèze)*

Il était une fois à Meyssac, en Corrèze, deux hommes, Bernard MAS et Claude MOURIGAL, qui rêvèrent d'organiser un Marché de Noël. Ils avaient de grandes idées les deux copains, et pour les faire naître, ils créèrent, en 1992, avec d'autres Meyssacois, l'Association des Amis de Meyssac (ASAM). Longtemps ils réfléchirent à comment donner vie à un marché de Noël, qui s'inscrirait dans la tradition de ceux présents en Allemagne. Un autre Meyssacois, Jean-Claude JARRIGE, leur vint en aide et suggéra un projet de jumelage avec Bettenhausen en Thuringe (Allemagne).

La date du 1er Marché de Noël de Meyssac fut définie : ce serait le 9 et 10 décembre 1995 (2ème week-end de l'Avent). Une première délégation de nos amis de Bettenhausen autour de Peter SPIESS arriva à Meyssac pour fêter Noël... ce fut une grande joie de se rencontrer et le début d'une amitié et d'une fête qui dure depuis 20 ans.

Cette année, le 6 et 7 décembre, nous avons fêté la 20ème édition du marché de Noël de Meyssac et nos amis de Bettenhausen, qui n'ont jamais manqué le rendez-vous, étaient présents en nombre.

La «Place de Thuringe», derrière la Mairie de Meyssac, est devenue un lieu d'animation incontournable lors de la visite de ce marché de Noël. Les Cuivres autour d'Alexander réchauffent les coeurs et les autres produits bien spécifiques de la région de Thuringe, notamment les saucisses, réchauffent les ventres.



L'amitié franco-allemande ainsi concrétisée est fort bien accueillie par les visiteurs du marché de Noël. Cette convivialité les invite à s'installer le temps d'une bière et à échanger comme ils peuvent en une sorte de franllmand qui n'exclut pas quelques scènes comiques... L'ambiance chaleureuse du marché de Noël de Meyssac aménagé avec amour enchante les familles. Un grand choix d'exposants, de friandises, et une foule de cadeaux vous invitent à vous promener parmi les chalets de Noël et les odeurs délicieuses de pains de Noël (Christstollen). Le thème choisi pour cette édition anniversaire fût les contes de Grimm.

Comme depuis 3 ans (crèche vivante, atelier magique du Père Noël), le partenariat avec l'Association de Mise en Valeur du Patrimoine de Bridiers (près de la Souterraine et de Grand Bourg- Creuse) a été renouvelé pour la mise en scène de six tableaux vivants inspirés des contes. Pour ce 20ème anniversaire, les meyssacois ont apporté une touche de lumière chaleureuse à cette grande fête, en installant des bougies à leurs fenêtres en fin d'après-midi...



Meyssac, un village plein de charme, a été transformé le temps du 2ème week-end de l'Avent, en un lieu plein de chaleur et de magie... Nombreux et infatigables sont les bénévoles qui participent à la préparation, au montage et démontage de ce marché, bref, à sa réussite. Un bel exemple d'implication à la vie et à l'animation de Meyssac !

Renseignements : 05.55.25.41.19

## Noël magique in Meyssac

Décidément infatigables, les bénévoles de l'Association des Artisans, Commerçants, Professions Libérales (ACPL) et ceux du Comité des Fêtes, ont uni leurs bras et leurs idées pour vous présenter une animation sous la halle le 20 décembre dernier : spectacle pour enfants, goûter offert en présence du père Noël, flashmob et apéro-concert animé par les Festi Félés ont réchauffé petits et grands autour d'un verre de vin chaud ou d'une soupe au potiron... miam !

Renseignements : 05 55 25 32 25



## Réduction des déchets à la source, le Tri-porteur s'engage à Meyssac



Outre son activité Fringothèque pour valoriser les rebuts de textile générés sur notre territoire, le Tri-porteur est un projet associatif dont la vocation est de créer une vraie ressourcerie à Meyssac. Une ressourcerie ? Que sa quo ? Pour le savoir, les Meyssacois, citoyens et élus, sont invités chaleureusement à participer, mardi 3 février 2015, à une visite groupée de la ressourcerie d'Eymoutiers «Le Monde allant vers».

Le Tri-porteur organise également, au départ de Meyssac, des visites groupées du centre de tri de St-Jean-la-Gineste car c'est là, près de St-Céré, que sont triés nos déchets recyclables du sud de la Corrèze. Ouvertes à tous et gratuites, ces visites ont pour but de motiver l'acte de tri de tout un chacun en apportant des réponses claires notamment sur ce qu'il faut mettre ou ne pas mettre dans la poubelle jaune. La première visite a eu lieu le lundi 3 novembre dernier avec un groupe de 10 personnes qui sont parties de Meyssac en covoiturage, direction St-Jean-la-Gineste. Les participants ont ainsi appris, entre autres choses, que seuls les pots de yaourt du Lot sont dirigés vers une filière de recyclage. Ceux du sud de la Corrèze, refusés par les agents de tri, s'en vont alimenter l'incinérateur de St-Pantaléon-de-Larche qui a grand-faim !

Renseignements et inscriptions pour les visites au 05.55.84.06.70

# COMMÉMORATION 1914 - 1918

## Une expo pour le centenaire de la guerre de 1914

Depuis la mi-novembre, la salle des associations (sous les arcades du foyer culturel) accueille l'exposition sur la guerre 14-18, préparée par Alain Mazet en collaboration avec Jean-Philippe Lefin et Pascal Sambur, passionnés d'histoire et collectionneurs des vestiges de la « Der des Der » amassés depuis de nombreuses années.

L'exposition présente de nombreux documents d'époque, affiches, photos, caricatures, cartes de combattants, plans d'attaque, casques français, anglais et allemands, obus décorés et des certificats de transferts de corps, (documents retrouvés récemment dans le grenier de la mairie de Meyssac...).

Les écoliers ont été invités à visiter l'expo qui les aidera sans doute à comprendre un peu mieux cette période tragique de l'Histoire. Une belle exposition, instructive et émouvante.

Ouverture : vendredi, samedi, dimanche de 10h à 12h30

Entrée gratuite - Contact : 06.48.68.02.97 ou 1418@meyssac.fr



## Théâtre : les soldats de la Grande Guerre et nous

Comment se plonger dans la mémoire des tranchées ? La douzaine de comédiens amateurs du Petit Théâtre en Campagne, venus à Meyssac le 10 octobre dernier, ont remonté le temps en prenant vie et en se mettant en scène, pour lire des lettres de poilus, textes et poésies de L.Aragon, J.Giono, L.F.Céline, G.Apollinaire, M.Genevoix, Ch.Sorley.

Le groupe ainsi constitué a donné corps à la mémoire de tous les jeunes soldats partis au front.

Conditions de vie, préoccupations du quotidien, événements tragiques et parfois burlesques choisis dans les récits croisés de ces auteurs, nous ont plongé dans cette première guerre planétaire pour que le souvenir, entretenu, nous rappelle que cent ans ce n'est pas vieux et qu'il appartient à chacun de nous d'être le garant de la paix pour laquelle ils se sont battus.

Mise en scène : Lucrèce La Chenardière

Renseignements Ma Petite Académie en campagne  
05.55.20.17.88 ou mapac19@gmail.com



## Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2014, la population, les membres de la FNACA, les sapeurs pompiers et les enfants des écoles, et du collège, et de l'IME ont défilé jusqu'au cimetière afin de déposer une gerbe au monument aux morts. Pour cette cérémonie un peu particulière qui constitue le point d'orgue de l'année d'ouverture du centenaire de la première guerre mondiale, monsieur le maire a tenu à rendre un hommage particulier à ceux qui ont perdu la vie en 1914. Des élèves de l'école primaire nous ont pour cela fait partager la biographie de ces jeunes Meyssacois décédés sur les champs de bataille il y a aujourd'hui 100 ans.

Quelques renseignements biographiques sur les morts Meyssacois 14-18 sur [www.meyssac.fr](http://www.meyssac.fr)



# Des jeunes sapeurs-pompiers à la caserne

Depuis le 5 octobre 2014, 9 jeunes sapeurs-pompiers de Meyssac se retrouvent à la caserne. Un moment intense pour ces jeunes filles et garçons motivés et fiers de rejoindre cette institution symbolique. Être jeune sapeur-pompier, c'est découvrir la vie en collectivité, la valeur de travail en équipe et surtout apprendre les gestes qui sauvent. Avec un programme pédagogique structuré en intégrant sport et manœuvre, ils se retrouvent le samedi matin de 9H à 12H, au centre de secours. Ils sont encadrés par des formateurs compétents et dévoués, qui leur permettent d'envisager une carrière de volontaire ou professionnelle.



1958

1<sup>er</sup> rang (de gauche à droite) : TIREGAND - S.P. BRIVE - COUDRET - BROUSSE - DURAND - RIGAUD - BARRIERE - MESTRE - GRANDE - SALVANT - MERCIER - FAURIE BTE - NOUAL - SALVAT - DR. FAIGEL - AYME - LACOSTE  
 2<sup>ème</sup> rang (de gauche à droite) : COUDRE - LONDEIX - CALOR - SALVANT - MOURIGAL - LACOSTE - S.P. BRIVE - CASTAGNE - VAILLE - LABRUNIE - FAURIE L. - MARMIER

# Nouveaux arrivants : bienvenue chez vous

Comment faire sa place le plus naturellement dans la commune où l'on vient d'emménager ? On peut s'appuyer sur le réseau de la famille et des amis déjà présents, rencontrer d'autres parents à la sortie des écoles, ou fréquenter associations et commerces locaux. C'est pour donner un coup de pouce supplémentaire à la réussite de leur installation que l'équipe municipale a invité la centaine de nouveaux Meyssacois (particuliers et professionnels) arrivés sur la commune au cours des deux dernières années, à rencontrer les élus le 18 octobre dernier. Une visite guidée dans les ruelles de Meyssac, commentée par Yann Goasguen, guide à l'Office de tourisme, a permis aux petits comme aux grands de se plonger dans l'histoire moyenâgeuse de la cité. Cette visite, suivie d'un apéritif d'accueil à la mairie, a permis à chacun et chacune de faire connaissance et d'échanger sur les raisons qui les ont conduits à s'installer à Meyssac. Un livret d'accueil regroupant informations utiles et pratiques leur a ensuite été distribué.



## Mais qui sont les « charmettes » ?

Les "charmettes" sont les 15 joueuses de l'équipe du Club de Handball Amical de la Région de Meyssac autrement dit le CHARM. Cette équipe féminine de handball a joué son 1er match à l'occasion de la saison 2012-2013. Elles progressent en honneur régional, coachées pour la deuxième année par Jérémy Lobato. Les "charmettes" ont débuté leur 3ème saison le 4 octobre à l'occasion d'un match les opposants à Uzerche remporté sur le fil 18 à 14.

Ce jeune club dynamique est ouvert à toutes les personnes qui souhaiteraient découvrir ce sport, hommes, femmes, enfants sont les bienvenus.

Si vous avez envie de rejoindre le CHARM vous pouvez contacter la présidente Sylvaine Robert au 06.77.94.49.60.



Après une saison difficile en 2013-2014, Meyssac Judo Club reprend du « peps » : 63 inscrits depuis la rentrée de septembre et le nombre d'inscrits augmente encore.

Un stage pendant les vacances de Toussaint a accueilli les babies judokas jusqu'aux minimes sur une journée. Cette expérience est renouvelée pendant les vacances de février et de Pâques. Nouvelles recrues et judokas expérimentés ont pu déjà montrer leurs talents sur le tatami notamment de Brive.

Le 22 novembre, mini-poussins et poussins ont rencontré d'autres judokas du bassin de Brive et les résultats étaient là ; coupes et médailles ont été remportées par les judokas de Meyssac.

Les babies ont eu leur animation à Brive lors du tournoi de Noël le 10 décembre.

Le Père Noël a donné rendez-vous mardi 16 décembre au dojo de Meyssac.



## Le rugby à Meyssac : une tradition tenace...

C'est en 1971 qu'une poignée de passionnés menés par Jean-Louis Lavialle, boulanger au bourg, allaient créer le club de rugby local sous l'appellation Association Sportive Meyssacoise. 43 années plus tard le désormais Rugby Club du Pays de Meyssac est toujours bien présent dans le paysage associatif et sportif.

Après avoir grandi, tutoyé durant quelques saisons le plus haut niveau régional, connu quelques années difficiles, puis rebondi, le rugby confirme son ancrage dans la terre rouge de ce pays de Meyssac. La saison 2014-2015 voit pour la deuxième année consécutive le RCPM évoluer dans le championnat 1ère Série du Comité du Limousin. Une cinquantaine de licenciés venant de tout le canton et des communes limitrophes permet d'aligner le dimanche une équipe réserve et une équipe première sur le stade des Termes (l'historique terrain de Fontmorte servant toujours pour les entraînements) ou à l'extérieur. Un groupe de dirigeants dont le qualitatif l'emporte sur le quantitatif mené par son inusable et toujours jeune président Gilles Tronche, veille sur le groupe et se bat pour assurer la pérennité du club. La récompense du titre de Champion du Limousin de 2ème Série conquis lors de la saison 2012-2013 s'est doublée d'une autre satisfaction avec le retour au club de nombre de jeunes du pays, ex-cadets et juniors, qui chaque semaine contribuent autant aux résultats sportifs qu'à la chaude ambiance et aux solides moments de convivialité qui font ce sport. Le RCP Meyssac se fait à ce championnat difficile et de bon niveau qu'est la 1ère Série. Il poursuit son apprentissage et vise pour cette saison encore le maintien à ce niveau de la compétition régionale. Pratiquant du jeu, régaland souvent ses supporters et ses sponsors (dont la municipalité et la communauté de communes) le RCPM se montre encore un peu inconstant. Mais qu'importe ! Le plaisir est là et les couleurs mauve et blanche ne ternissent pas : elles portent le « cœur et l'esprit » de Meyssac autant en Limousin que dans le Lot ou le Cantal... Meilleurs vœux de l'ovale meyssacoise à tous !



## Voici venu le temps des plantations

Il est de saison de faire ses plantations, comme dit le dicton : "A la Sainte Catherine tout bois prend racine".

Voici quelques règles à respecter afin de préserver vos bonnes relations avec vos voisins.

### Les distances à respecter par rapport aux propriétés voisines :

Vous avez le droit de planter ce que vous voulez dans votre jardin cependant vous devez respecter certaines distances par rapport aux propriétés voisines. Si aucun règlement ni usage constant dans votre commune n'impose de distance minimale pour vos plantations par rapport à votre voisin, ce qui est le cas pour la commune de Meyssac, vous devez néanmoins respecter celles prévues par l'article 671 du code civil. Ce dernier précise qu' "Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance (...) de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages (propriétés) pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations."

### Comment mesurer ces distances ?

Certes vous connaissez les distances à respecter mais ce qui est important aussi c'est de savoir comment est-ce que l'on mesure ces distances. Voici quelques précisions : la distance à respecter se mesure du milieu du tronc jusqu'à la limite séparative des propriétés. Lorsque le tronc n'est pas droit, la mesure peut alors se faire au niveau du sol. Lorsqu'un mur mitoyen sépare votre propriété de celle de votre voisin, la distance légale se mesure du milieu du tronc de votre arbre jusqu'au milieu de l'épaisseur du mur. Lorsque le mur séparatif appartient à votre voisin, la distance se mesure jusqu'à la façade du mur visible depuis votre propriété. Lorsque le mur séparatif vous appartient, la distance se mesure jusqu'à la façade du mur orienté vers la propriété voisine. Il convient de préciser que la hauteur des plantations se mesure à partir du niveau du sol. Si votre terrain surplombe le terrain de votre voisin la hauteur se mesure au niveau du terrain où l'arbre est planté.

### L'entretien des plantations :

Maintenant les plantations faites, il va falloir les entretenir. Vous devez veiller à ce que vos arbres, arbrisseaux ou arbustes n'empiètent pas sur le terrain de votre voisin. Vous devez donc couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin et ce, conformément à l'article 673 du code civil. Attention, si vous ne le faites pas votre voisin ne peut pas les couper lui-même mais peut vous y contraindre en saisissant le tribunal d'instance. Il peut même exiger l'élagage, même si cette opération risque de faire mourir vos plantations. Par ailleurs, votre voisin n'a pas le droit de cueillir les fruits qui pendent aux branches avançant sur sa propriété, mais s'ils tombent au sol il peut les ramasser. Quant aux racines, ronces et brindilles qui dépassent sur sa propriété, votre voisin a le droit de les couper lui-même et ce, sans vous avoir demandé au préalable l'autorisation et sans avoir obtenu un jugement contre vous. Il peut aussi demander un dédommagement au tribunal si ces racines causent à sa propriété un préjudice, par exemple, si elles entraînent un soulèvement de son mur.

## INFOS PRATIQUES

### Recensement militaire

«J'ai 16 ans, je dois me faire recenser en mairie»

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger). La mairie te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial pour toi de conserver précieusement. En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Renseignements et contacts : CNS de Limoges 0555 12 69 71 [csn-lim@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-lim@dsn.sga.defense.gouv.fr)

### Rappel concernant la demande de passeport

La mairie de Meyssac n'est pas équipée pour délivrer les passeports. Il convient de vous adresser pour cela aux mairies de Beaulieu-sur-dordogne ou de Brive.

### Obligation d'installer des détecteurs de fumée dans les logements

La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation.

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Des mesures de sécurité contre l'incendie doivent également, avant cette même date, être mises en œuvre dans les parties communes des immeubles à usage d'habitation (consignes d'évacuation etc.).

Pour tous renseignements : Association départementale d'information sur le logement.

62 av Victor Hugo 19000 Tulle.

Tél : 05 55 26 56 82 - [adil19@wanadoo.fr](mailto:adil19@wanadoo.fr)

### Recensement de la population

#### Commune de Meyssac

Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2015 : 1336 habitants

### Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :

**COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

**Blocage téléphones portables :**

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44

**Nota Bene :** Vous pouvez contacter la brigade de gendarmerie pour réaliser une consultation de sûreté à votre domicile et pour des conseils de prévention.

Pour en savoir plus, [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### Maison de justice et du droit

Place Jacques Cartier 19100 Brive

Les délégués peuvent traiter, par la voie du règlement amiable, les réclamations relevant de la compétence du défenseur des droits dans les domaines des relations avec les services publics, de la défense des droits de l'enfant et de la lutte contre les discriminations.

Renseignements et contact : 05 55 74 98 31

### Caca canin : le ramassage, un acte de civisme

Assurez-vous que votre chien fasse ses besoins naturels dans le caniveau, et ramassez ses déjections. Cet acte de civisme est la seule véritable solution pour conserver nos rues, nos trottoirs et nos espaces verts dans un état de propreté satisfaisant.

Pour vous y aider, des sacs « toutounet » sont mis à votre disposition à la mairie.

Merci à tous les propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer (c'est interdit par l'article L.211-19-1 du code rural).

### Réglementation feu en Corrèze

Le décret du 11 juillet 2011 a modifié l'article R541-8 du code de l'environnement. Désormais, les déchets verts, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers.

**Leur brûlage est donc interdit. Aucune dérogation n'est possible**

## Tarifs services publics 2015

<b>Marchés - Droits de place</b>	
tarif abonnement	0,35€ le ml
branchement électrique	1,20€ par branchement
tarif volant	0,80€ le ml
droits de pesage	2€
<b>Redevance assainissement</b>	
forfait	33€ ht
le m <sup>3</sup>	0,81€ ht
taxe de raccordement au réseau communal d'assainissement	450€
raccordement égout	6€ le m <sup>2</sup> s.h.o.n
<b>Garderie à l'heure</b>	
1 enfant	la 1/2h : 1€ - l'heure : 2€
2 enfants l'heure :	l'heure : 3,66€
gratuité du service à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	
<b>Garderie forfait</b>	
1 enfant	moins d'1h/jour : 45€ plus d'1h/jour : 53€
2 enfants	moins d'1h/jour : 83€ plus d'1h/jour : 96€
gratuité du service à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	
<b>Cantine</b>	
le repas	2,70€
<b>Exploitants de débits de boissons</b>	
occupation du domaine public	5€ le m <sup>2</sup>
<b>Location de tables aux particuliers</b>	
l'unité	3€
la municipalité et les associations restent prioritaires dans l'utilisation	
<b>Location de benne</b>	
pour enlèvement encombrants	35€
collecte d'encombrants à domicile	15€
<b>Cimetière</b>	
concession colombarium	1000€
concession pleine terre	60€ le m <sup>2</sup>
<b>Bibliothèque</b>	
carte annuelle	15€ par famille
Activités périscolaires (validation de l'accès gratuit à la bibliothèque-médiathèque)	forfait 15€ par famille par an

## ETAT CIVIL

### Naissances

Lily RENAULT née le 24 juillet, fille de Jérôme, François RENAULT et de Hélène BIMBAULT - Etienne BOUYSSOU, né le 26 août, fils de Sébastien BOUYSSOU et de Sandrine CEAUX - Margaux FARGE née le 17 octobre, fille de Laurianne PASCALE et de Stéphane FARGE - Izia POQUET née le 8 novembre, fille de Xavier, Fernand, Jean-Pierre POQUET et de Anaïs GARRIGUES - Ethan, Thimothé PERRIER, né le 28 novembre, fils de Gaëtan PERRIER et de Aurore, Marie-Noëlle NEYRAC

### Mariages

Guillaume LAMEYRE et Cyrielle DALLY le 26 juillet - Jean-Michel SAULE et Paulette MAZET le 9 août - Stéphane CONNE et Delphine MARTIN le 13 septembre

### Décès

Andrée, Marcelle RIEUX veuve PETRY, 28 juillet - Angèle, Berthe, Armandine SIMBILLE, 16 août - Denise, Colette GAUFFRE veuve BARTHES, 26 août - Marc, Lucien, Guy SALLES, 21 août - Antoine, Elie LEVET, 14 septembre - Fernand TRICOT, 16 septembre - Pierre GAUTHIER, 19 septembre - Albert VIANNE, 26 septembre - Alice RIGOT veuve PRABONNE, 22 octobre - Colette DELFOUR veuve SALLES, 8 décembre - Maurice CHAULET, 15 décembre - Georgette FOURNIOUX épouse RIGOT, 23 décembre

Ce bulletin est le vôtre.  
Si vous souhaitez faire paraître un article contactez le service communication de la mairie



### Commission Communication Information Municipale

Christophe Caron : Président,  
Caroline Gary : adjointe déléguée à la communication, Jean-François Berger,  
Britta Mühlhausen-Bergeal,  
René Chaulet, Stéphanie Ciscard,  
Jean-Pierre Faurie,  
Florence Mourigal, Sancia Terrioux.

Journal édité à 750 exemplaires  
Dépot légal : Décembre 2014

Crédit photo : Diane Baratier  
Stéphanie Ciscard - Jean Pierre Faurie  
Caroline Gary - Justine Lavialle  
Yves Mathé - M. et Mme Mercier  
Stéphanie Mirat - Jérôme Ruiz  
Jean Salvant - Nancy Thébault  
Gilles Tronche



MAIRIE - Place de la Halle  
19500 MEYSSAC  
Téléphone : 05.55.25.40.20  
Télécopie : 05.55.25.38.88  
Site : [www.meyssac.fr](http://www.meyssac.fr)  
Courriel : [mairie@meyssac.fr](mailto:mairie@meyssac.fr)

